

compte-rendu du conseil d'administration du 14 octobre 2017 à Versailles



Membres présents :

M^{mes} Monique Ansquer, Corinne Baudry, Nathalie Benard, Julie Bizot, Nathalie Bonnani, Maryse Brunet-Engramer, Karine Dominguez, Marie-José Gaudefroy, Nathalie Lassalle, Dominique Palluau, Isabelle Penafiel, Audrey Schohn
MM. Frédéric Badin, Patrice Bossard, Jean-Pierre Chataigner, Robert Dujardin, Jean-Michel Germain, Robert Lafond, Jean-Marie Lassalle, Michel Laurent, Jean-Philippe Mennesson, Robert Nicolas, Christian Pastor, Georges Potard, Dominique Rivière, Michel Tessier

Membres excusés :

M^{mes} Waleska Boudon, Sandrine Tortora
MM. Dominique Jarrigeon, Pierre Lentier, Philippe Rajau, Claude Sélaquet, Pierre Terramorsi,

Membres absents :

M^{mes} Anne-Sophie Pernon, Laurie Roudière
M. Pierre-Olivier Levet

Invité présent : Daniel Deherme

Invité Absent : Dominique Verdon

Début des travaux à 10h00

Le Président ouvre la séance par un hommage à la mémoire de Philippe Médard qui nous a quitté dernièrement.

Il appelle au respect de nos horaires et de notre assiduité. Lors de la précédente séance de notre Conseil, une majorité des participants s'était prononcée pour une organisation le samedi. Dans ce contexte, il convient que chacun d'entre nous se discipline que chacun respecte les horaires. Si la convocation prévoit le début des travaux à 09h30 ce n'est pas 10h00. Quant à l'éloignement pour certain des administrateurs, c'est une contrainte incontournable pour un tel territoire que l'Île-de-France.

D'autre part comme les séances sont enregistrées il convient, pour prendre la parole, disposer du micro et de décliner son identité, ce qui facilitera la rédaction du compte rendu.

Georges Potard souhaite la bienvenue à Nathalie Benard, nouvelle élue du 95 ; son collègue Dominique Jarrigeon et les deux représentants du 93, eux aussi nouvellement élus, se sont excusés. Il indique à Nathalie Benard que les représentants des comités font remonter au CA les infos du terrain. Dans ce contexte, il est utile que ces représentants rencontrent les présidents de leur comité, en amont de nos réunions, pour y collecter les avis mais également les choix à faire sur les différents items qui pourraient être proposés lors du CA de ligue. Ce qui implique également un retour vers leurs présidents de comité après le CA.

L'objectif étant d'avoir des CA qui auraient plus d'informations montantes du terrain plutôt que descendantes de la ligue.

VALIDATION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 22 MAI À ÉVRY

- 👉 Frédéric Badin souhaiterait que les comptes rendus ne soient pas diffusés avant que les membres présents les aient eux-mêmes ratifiés.
- 👉 *Georges Potard indique que ces comptes rendus sont diffusés à titre informel et provisoire pour ne pas retarder la communication, et ils ne deviennent définitifs qu'après la validation lors de la séance suivante. Maintenant pour les comptes rendus de réunions espacées dans le temps il pourrait être envisagé de soumettre le contenu à chaque membre au préalable pour une pré-validation.*
- 👉 Patrice Bossard réitère sa préférence pour les CA le samedi et ajoute que dans le précédent CR il avait été fait appel à candidature auprès des membres du CA pour participer à différentes commissions qu'en est-il à ce jour ? Il avait proposé sa candidature pour la COC ou la technique, sans réponse à ce jour il voudrait savoir si sa demande a été prise en compte.
- 👉 *Georges Potard l'invite, comme les autres intéressés, à contacter directement le président de la commission concernée – qui participe d'ailleurs à cette séance. N'entrons pas dans un formalisme exacerbé. Des commissions sont-elles en déficit de ressources ? Le CA est le déclencheur mais après à chacun de se déterminer.*

👉 Le compte rendu du dernier CA est validé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Maison du Handball** : les travaux avancent, la fédération prévoit un emménagement de ses services courant de l'été 2018. Pour la ligue nous envisageons le mouvement plutôt vers septembre/octobre. Nous devrions récupérer le mobilier actuel de la FFHandball de Raspail.

Le président accompagné du secrétaire général a visité le site dans lequel la ligue bénéficiera d'environ 320 m². La ligue pourra bénéficier des services fédéraux comme la restauration (contre une participation financière de la ligue et de chaque salarié, le personnel ne percevra plus alors les tickets restaurants), les salles. Il en sera de même pour la connexion au réseau de la FFHandball. Monique Ansquer et Robert Lafond vont se rapprocher de la fédération pour étudier la mutation puisque l'on sera intégré à ce réseau, ce qui nous garantira un système tout à fait à jour et performant avec des personnes en charge de la maintenance ce qui nous dédouanerait de la maintenance actuelle avec laquelle Monique se débat. L'auditorium pourra être utilisé pour nos AG et peut être pour celle de 2018 si l'avance se maintenait.

- La FFHandball s'est portée candidate pour l'**organisation de l'Euro masculin 2022** avec l'Espagne et la Belgique, les finalités étant prévues à l'AccorHotels Arena de Paris-Bercy.
- **Les victoires sportives IDF** : il s'agit d'un dispositif mis en œuvre par le conseil régional. Chaque discipline a présenté 3 à 4 nominés dans une dizaine de catégories retenues pour ces distinctions (joueur – joueuse – jeune – professionnel – juge arbitre – dirigeant technicien...). Nous avons livré la semaine dernière une liste des nominés du handball francilien. Un jury arrêtera sa sélection au courant du mois prochain parmi toutes les disciplines sportives franciliennes, pour une remise solennelle en décembre.
- Il est rappelé aux présidents de commission qu'ils doivent, dans le cadre de décisions prises, le faire en appliquant le règlement fédéral (s'il y a lieu par écrit, recommandé, etc.). Ensuite les commissions n'ont pas ou plus à en discuter avec les protagonistes qui doivent, s'ils sont en désaccord, s'engager dans les procédures d'appel. En cas de contestation c'est le circuit normal : CRL de l'instance concernée par la décision contestée (hors discipline), jury d'appel, Comité national olympique sportif français, tribunal administratif et en dernier ressort le tribunal du sport, qui doit être respecté. Rappelons, d'autre part, que les présidents de comités et de ligue ne sont pas des organes d'appel. Par contre il est toujours possible à un bureau directeur s'il est en désaccord avec une décision prise par l'une de ses commissions de faire appel de cette décision, ce qui créerait quand même une situation assez délicate.

TOUR DES COMITÉS

● Seine-et-Marne

Karine Dominguez et Patrice Bossard souhaitent porter plusieurs sujets à la connaissance du conseil.

◆ Problème de ressources humaines

- En 2016 pas de salarié => le comité recrute 1 CTF et 1 ADS en janvier 2017 : c'est un gros travail pour connaître le département compte-tenu de ses dimensions et du nombre de clubs (41)
- Il va falloir porter beaucoup d'attention au nombre d'heures complémentaires effectuées par les salariés qui ne devront pas excéder 60h en cumulées sinon c'est l'organisation que serait à revoir car sous-dimensionnée.
- Dans ce contexte, les sollicitations de la ligue ne pourront être honorées parce que cela grèverait trop le nombre d'heures des salariés.
- L'attention est attirée sur la gestion délicate des ressources humaines dans les comités, quant au paiement des jours fériés, des nuitées quand il s'agit de stage en internat, etc.

↳ *À propos de la mobilisation du personnel sur des réunions de travail au niveau territorial, le président rappelle que la dotation financière annuelle concernant le personnel salarié, allouée via la ligue par le budget fédéral (connue sous la dénomination FADTE), appelle justement, de la part des comités en contrepartie, la mobilisation du personnel sur des moments de partage territorial. Dans la négative, cette allocation peut être retenue.*

- ◆ Des clubs s'interrogent sur la validation des cadres puisqu'il n'y a plus de carte et que les attestations ne parviennent pas aux clubs. Un conseil de surveillance au niveau ligue devrait être mis en place pour ces besoins.

◆ Licences :

- Des clubs ont signalé des anomalies dans les validations de licences. Exemple de jeunes et moins jeunes qui mutent dans ou hors département, se retrouvent en licence A dans le club d'accueil alors que des équipes existent dans le club quitté. Ou bien encore une modification sur le nom pour passer en création au lieu de mutation. C'est une tricherie il faudrait un conseil de surveillance de ligue.

↳ *Le président intervient en demandant des précisions sur ces allégations et rappelle que tout licencié qui est témoin, d'une manière ou d'une autre, d'une irrégularité doit immédiatement la dénoncer auprès des instances qui instruiront. Il note que Gest'Hand permet de « pister » les différents intervenants sur le site d'information fédéral, et il sera possible de voir d'où vient la tentative de fraude, si fraude il y a, et dans ce cas la commission de discipline compétente sera saisie. S'il est difficile de contrôler les 50 000 licences de la ligue, il faut savoir que le service informatique fédéral communique au réseau un tableur avec tous les cas détectés qui peuvent donner lieu à suspicion, comme par exemple un nom avec un tiret, un prénom composé incomplet, un point, etc.*

- ↪ Marie-José Gaudefroy, présidente de la commission statuts et règlements précise à ce sujet que si des joueurs sont autorisés à muter en licence A, c'est parce que le dossier est accompagné d'une lettre du club quitté attestant ne pas avoir d'équipe dans leur catégorie d'âge.
- ↪ Patrice Bossard fait remarquer que les joueurs auxquels il pense, même s'il n'y avait pas d'équipe de leur âge avaient l'âge pour évoluer en catégorie supérieure et qu'il n'y avait aucune raison de faire des licences A. Le président précise que cette affaire, dénoncée par un club de son département, est à l'instruction et qu'elle ne sera pas traitée pendant cette réunion. Ce que reconnaît le représentant de la Seine-et-Marne.
- ↪ Le président rappelle aux présidents de comités leur engagement contractuel de pratiquer chaque semaine à un contrôle de 5 ou enregistrement de licences de manière aléatoire et indique que la ligue procédera de même de son côté.
- ↪ Christian Pastor, président de la commission sportive, indique que la COC s'interroge sur le problème rencontré sur les matchs de délayage et notamment en moins de 15 ans masc. et que peut-être des changements dans les règlements interviendront pour la saison prochaine.

● Essonne

Maryse Brunet-Engramer et Michel Tessier

◆ Licences

- o Beaucoup de retours aux licenciés pour des problèmes de dates de naissance et/ou l'absence de mentions obligatoires comme par exemple « pratique du handball » en compétition ».
- o Vérification stricte des données saisies par rapport aux justificatifs d'identité.
- o Attention le tarif des mutations indiqué sur Gest'hand n'est pas bon c'est celui de la fédération.
- ↪ Isabelle Pénafiel fait remarquer que le tarif sur le site de la ligue est correct

◆ Augmentation du nombre de licenciés féminines grâce à la mise en place de championnats exclusivement destinés aux jeunes filles ainsi nous avons en moins de 11 / moins de 13 : 8 équipes, moins de 13 / moins de 15 : 24 équipes et en moins de 18 : 10 équipes.

◆ Le travail vers le public féminin va se poursuivre avec par exemple :

- l'accentuation des opérations Elles'Hand dans les QPV,
- le renouvellement des handbassadrices en vue du championnat d'Europe 2018,
- l'accès au centre de perfectionnement des jeunes filles de 2003 et 2004,
- le développement des plateaux « festi'filles »,
- le pari d'amener, comme pour le mondial masculin pour les garçons, 1000 filles à Bercy pour le championnat d'Europe féminin.

◆ Les factures soldant le paiement des licences 2016-2017 ne sont toujours pas parvenues cependant pour ne pas prendre de retard nous avons commencé à régler le 1/10^e de notre total estimé de la saison passée.

● Yvelines

Audrey Schohn

◆ Licences

- 6400 qualifiées à l'heure actuelle, soit une augmentation de 25 % par rapport à la saison dernière.
- C'était le travail de 8 personnes (6 bénévoles et 2 salariés) mais 1 bénévole a fait à lui seul 50 % du travail.
- Dans les qualifications de la saison passée des validations étranges ont été relevées.

◆ Organisation interne au comité :

- Planification annuelle de tous les CA et BD
- Rendez-vous avec chaque salarié

◆ Homologation de salle : problème rencontré lors de la demande d'homologation de la salle du nouveau club de Villepreux. La demande se fait selon un processus défini par la FFHandball mais s'il est pertinent pour les clubs structurés, ce processus peut devenir handicapant dans le cas d'une création de club.

◆ Inter-ligues : il pourrait être intéressant dans le cadre de la Maison du handball de se positionner pour organiser les inter-ligues en 2019.

◆ Grand prix des Yvelines : compétition financée par le conseil départemental des Yvelines. Il est souhaité que cette compétition perdure dans sa forme actuelle et reste organisée dans ce département.

Cette compétition est ouverte à tous les comités du Territoire

➡ Le CA vote à l'unanimité le maintien de cette compétition dans les Yvelines

◆ Problème tarifaire lié au suivi des JAJ : le comité des Yvelines désigne des suiveurs sur les matches jeunes (arbitrés comme il se doit par des JAJ) délégués par la ligue. Qui prend en charge cette dépense ?

- ↪ Le trésorier et le président de la CTA sont chargés de trouver une formule.

◆ La nouvelle organisation des interdépartementaux / intercomités va générer des déplacements supplémentaires donc des frais supplémentaires. Qui va payer ?

- ↪ Georges Potard fait remarquer que, s'agissant de la compétition inter-départementales, ce sont les comités et la fédération qui sont concernés. D'autre part, et d'une façon générale, si certaines organisations posent problème quant à leur financement, tous les acteurs sont concernés et il ne faut pas systématiquement se tourner vers la ligue.

- ◆ Le comité s'interroge sur la nécessité de fournir une liste de joueurs surtout limitée à 30 pour des clubs réunis en convention.
 - ↳ *Il s'agit d'appliquer le règlement fédéral qui vise à éviter des circulations incontrôlées de joueuses.rs qui pourraient fausser les compétitions.*
 - Compte tenu du nombre important des conventions qui ne répondent pas à l'objectif d'origine (favoriser le développement), une révision du règlement sur la constitution des dites conventions serait en gestation au niveau fédéral.*
- ◆ Le comité des Yvelines, après échanges avec Claude Perruchet a décidé d'accorder toutes les demandes de sur classement pour les joueuses.rs adultes.
 - ↳ *Dominique Rivière fait remarquer que c'était déjà autorisé dans les règlements.*
 - ↳ *Certes, mais le département va au-delà de l'article 36.2.2 qui limitait à 5 le nombre de joueurs isolés.*

● Hauts-de-Seine

Corinne Baudry & Jean-Pierre Chataigner

- ◆ Licences : plus de 5 100 licences qualifiées, 2 bénévoles s'en chargent et cette délégation a permis une plus grande fluidité et aucun problème important ne s'est produit si l'on excepte les différents bugs de Gest'hand.
- ◆ COC : quelques difficultés rencontrées dues à un calendrier compliqué dans l'établissement des championnats moins de 15 et moins de 17 ans suite à la redescente en département après les délayages région.
 - ↳ *Maryse Brunet-Engramer fait remarquer que ce problème ne s'est pas présenté en Essonne car le sujet avait été anticipé : les descentes du 1^{er} tour avaient participé aux délayages départementaux, les descentes du deuxième tour avaient leur place réservée en excellence.*
- ◆ Création du 25^e club du département : CSM Gennevillois. Le comité parraine le club, des parents se sont investis et ont créé le bureau du club. La municipalité apporte un soutien financier. Le comité souhaiterait savoir si la ligue peut apporter une aide ?
 - ↳ *Georges Potard précise que la ligue peut apporter son aide en apport de matériel il suffit de remplir un formulaire tenant sur une feuille et de présenter la demande (router vers Nicolas Hachette).*
- ◆ Évènementiel
 - o Challenge des Hauts-de-Seine ouvert aux moins de 13 ans masc. et fém. qui sera le support des délayages mais aussi de la détection. Actuellement 38 équipes masculines et 10 féminines sont inscrites.
 - o Tournoi des 36 communes : 40 équipes inscrites.
 - o Tournoi pour les JAJ programmé le 23/10.
- ◆ Sanctions disciplinaires sur Gest'hand : pourquoi, dès que les sanctions disciplinaires sont entrées dans Gest'hand, celles-ci ne ressortent pas comme une anomalie sur la FdMe si un sanctionné est inscrit ?
 - ↳ *Georges Potard précise qu'un suivi manuel, certes a posteriori, est effectué par Pascal qui tient un fichier des sanctionnés*
 - ↳ *Monique Ansquer ajoute que des modules de Gest'hand sont en cours restructuration, c'est le cas du module salle et terrain qui apportera peut-être une réponse au questionnement de nos amis des Hauts-de-Seine, quant au module discipline il est presque prêt il devrait sortir d'ici à 2 mois, il ne manque que les lettres imprimées.*

● Paris

Julie Bizot

- ◆ Licences : 2 100 sont qualifiées et, comme pour les autres collègues, la délégation a permis un traitement régulier, bien que quelques soucis aient été rencontrés sur la validation des salles.
- ◆ Les inscriptions masculines sont complètes depuis la mi-septembre, les féminines sont en progression.
- ◆ Les équipes loisirs sont également en progression avec une majorité de féminines.
- ◆ Les clubs rencontrent beaucoup de problèmes quant à l'entretien déficient des salles mises à disposition par la ville de Paris.
- ◆ Ressources humaines : le comité a de faibles moyens mais réfléchit à embaucher un apprenti pour aider le CTF.
- ◆ Les ententes ont été reconduites cette saison particulièrement en féminines malgré les problèmes de salles déjà évoqués.
- ◆ La convention de partenariat entre l'ex-ligue PIFO et le comité quant à la mobilisation du CTF sur le DE JEPS tient-elle toujours ?
 - ↳ *Georges Potard répond par l'affirmative et invite à se rapprocher de Daniel Deherme pour la charge de travail et le planning.*

● Val-d'Oise

Nathalie Benard

- ◆ Michel Laurent, président du comité, présente ses excuses à Nathalie pour avoir omis de l'inviter au dernier CA du comité.
- ◆ Licences : 4 000 licences sont déjà qualifiées sans souci particulier. Une secrétaire et Dominique Jarrigeon s'en sont chargés et tout est à jour. Quelques certificats médicaux pas clairs ont été renvoyés.

- ◆ Au niveau des filles, la mixité pour les moins de 11 a été supprimée. Il y a pas mal d'équipes inscrites et si l'on veut développer le hand féminin, il faut commencer tôt. Cela oblige aussi les clubs à rechercher des joueuses.
- ◆ Le gros dossier actuellement, c'est l'organisation du tournoi Pierre-Tiby (auquel le président du HBCVO invite tous les administrateurs à assister)
 - o Le conseil départemental apporteur à hauteur de 70K€ souhaitait organiser une conférence de presse. Malheureusement, le jour choisi, la fédération faisait 1h et demi avant sa conférence de presse sur France A. La proposition de faire une conférence simultanée n'était pas réalisable. Celle du Tiby a donc été annulée.
 - o Regret également du manque de publicité du Pierre-Tiby dans les comités hormis dans les Yvelines.
- ↳ *Il semblerait que peu, voire pas, d'informations soient parvenues dans les comités permettant cette publicité souhaitée.*
- ◆ L'opération mini hand est en cours avec déjà 150 équipes et une jauge à 7 000 participants sur les deux mois devrait être atteinte.
- ◆ Nous organisons cette saison des BD délocalisés dans les clubs
- ◆ Concernant l'emploi du temps des salariés, nous avons opté pour leur annualisation

● Val-de-Marne

pas de représentant

● Seine-Saint-Denis

pas de représentant (Michel Terramorsi, excusé, est souffrant).

ÉTUDE DES VOEUX DES COMITÉS

● Voeu n°1 présenté par le comité des Yvelines :

- Comment pallier à la défaillance d'arbitres dans les compétitions jeunes.
- ➡ *Avis favorable du conseil d'administration à la majorité.*

● Voeu n°2 présenté par le comité du Val de Marne :

- Formation des animateurs et accompagnateurs d'équipes des écoles d'arbitrage.
- ➡ *Avis favorable du conseil d'administration à la majorité*

● Voeu n°3 présenté par le comité des Yvelines :

- Modification de l'article 36.2.6 des règlements généraux : suppression de la phrase « dont le nombre est inférieur ou égal à cinq dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge » et ajout de dans la catégorie supérieure.
- ➡ *Avis défavorable du conseil d'administration à la majorité.*

Le secrétaire général est chargé de faire remonter les voeux validés vers Alain Jourdan à la fédération.

↳ *Frédéric Badin fait remarquer qu'il manque un voeu sur les conventions, présenté par son comité*

↳ *Nous n'avons pas trace de ce voeux.*

INTERVENTION DE MONIQUE ANSQUER (VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI)

● **Informatique** : un point a été fait avec un technicien de la FFHandball quant au plan du matériel informatique utilisé à Bondy en vue de la migration vers la maison du handball de Créteil l'an prochain.

● Ressources humaines

- ◆ 4 départs sur démission ont été enregistrés :
 - Kamel Djounnadi, du site d'accession de Fontainebleau
 - Martine Kimmoun, secrétaire de l'ex-ligue IFE
 - Carl Mathieu, maître d'internat au pôle d'Eaubonne
 - David Ruch, chargé de développement
- ◆ 4 arrivées sont enregistrées :
 - Alexandre Taillefer, en remplacement de Kamel Djounnadi sur le site d'accession de Fontainebleau.
 - Angélique Spincer prend la responsabilité du site d'accession de Chatenay
 - Issa Bamba remplace Carl Mathieu comme maître d'internat du pôle d'Eaubonne.
 - Rafik Heddidi, cadre technique de l'arbitrage. Rafik est un homme jeune qui, sous la responsabilité du président de notre CTA Jean-Philippe Mennesson, participera à la mise en oeuvre de la nouvelle organisation de l'arbitrage sur le territoire, suivant en cela le plan fédéral.

- **Stagiaires** : nous allons boucler le challenge des 10 stagiaires imposés par le Conseil Régional :
 - 2 sont actuellement en poste (1 à la ligue et 1 détaché dans le comité du Val-d'Oise)
 - 2 vont arriver prochainement.
- **Mutuelle salariés** : Tous les salariés de la ligue sont maintenant sur la même mutuelle : SwissLife.
- **Tickets restaurant** : Tous les salariés qui le souhaitent et qui peuvent y prétendre en ont le bénéfice.

LE TOUR DES COMMISSIONS

● Commission des réclamations et litiges (Robert Dujardin)

- ◆ 2 dossiers depuis le début de l'année :
 - 1 qui a fait « pschitt » traitant d'un différend sur temps de jeu.
 - 1 pour fraude sur feuille de match et qui a été confié à la commission de discipline.
- ◆ Beaucoup de réclamations apparaissent sur les FdMe des clubs de l'ex-ligue IFE, Robert Dujardin rappelle que le dépôt d'une réclamation doit obéir à certaines règles définies dans les règlements fédéraux, mais il est persuadé que cela va progressivement se résoudre.
- ◆ De même apparaissent sur les FdMe beaucoup d'anomalies comme joueurs non qualifiés ou ne figurant pas sur la liste d'une convention et malgré cela les joueurs participent aux rencontres entraînant souvent la perte du match. Il semble que les clubs ne tiennent pas compte de ces avertissements.

● Commission d'organisation des compétitions (Christian Pastor)

- ◆ Les compétitions ont débuté le 16 septembre, et se passent bien, sauf le grand nombre de joueurs non qualifiés qui entraînent des matches perdus par pénalité.
- ◆ Beaucoup de joueurs ne sont pas inscrits avant les matches sur les listes de conventions leur permettant de participer aux matches. Ce qui entraîne là également des matches perdus par pénalité.
- ◆ Un certain nombre d'entraîneurs figurent sur les FdMe sans être qualifiés provoquant une amende financière.
- ◆ Les délayages jeunes se sont bien passés et les poules vont être créées.
- ◆ Le championnat vétérans a lui aussi débuté.
- ◆ La coupe de la ligue débutera la semaine prochaine.
- ◆ Réunion plénière de la COC ligue programmée le 23 octobre :
 - o Bilan des délayages,
 - o Validation des poules jeunes,
 - o Réflexions sur certains points de règlements.

● Commission médicale (Dominique Rivière)

- ◆ Dominique a représenté la ligue le 27 septembre à la conférence sports et santé organisée par la préfecture et il en fera un compte rendu au président mais les contenus ne concernent que peu cette assemblée.
- ◆ Le handfit doit être géré comme une nouvelle pratique et pourrait être aussi un sport sur ordonnance pour les aînés.
↳ *Daniel Deherme fait remarquer que les clubs vont s'emparer dans les années à venir de ces nouvelles pratiques qui auront certainement des incidences sur l'emploi et utilisent peu de surface des salles.*
- ◆ Le 23 juin s'est tenue à la fédération une réunion des médecins de ligue et de pôles.
L'état qui a été demandé sera envoyé :
 - budget
 - rôle dans le suivi des pôles
 - formation médicale
- ◆ Accompagnement sur les compétitions.
- ◆ Visite à Bondy pour faire un état du matériel qui existe, celui qui manque et demander aux responsables des sélections leurs besoins.

● Commission d'arbitrage (Jean-Philippe Mennesson)

- ◆ Arrivée de Rafik Hedid le 2 octobre en tant que CTF à l'arbitrage. Il vient en soutien pour la restructuration et le renforcement de la CTJAJ.
Sa mission comprendra entre autres : la gestion de l'observatoire de l'arbitrage, l'analyse des besoins du territoire et de coordination qui y sont associées. La participation à la mise en oeuvre de la nouvelle organisation de l'arbitrage.
- ◆ Le 3 octobre, la CTA a reçu François Garcia (DNA), Alain Koubi (Vice-président de la FFHB), Alain Poissenot (Réfèrent territorial du secteur Nord-ouest).
Cette réunion a permis de discuter du fonctionnement de notre CTA et des moyens à mettre en oeuvre afin d'être en phase avec le projet de l'arbitrage voté à l'AG fédérale de Nancy en 2016.

Lors de cette réunion ont été précisées et communiquées l'échéancier à respecter dans le cadre de la mise en place des 3 pôles d'activité (formation-juges arbitres jeunes-juges arbitres) :

- septembre 2018 : le pôle formation est opérationnel
- mai 2019 : les clubs régionaux et nationaux possèdent des animateurs et à minima 1 accompagnateur certifié (le contrôle est effectué en fin de saison par l'ITFE ou l'ETR).
- septembre 2019 : Le pôle juge arbitre jeune est opérationnel
- mai 2020 : les clubs régionaux et nationaux doivent valider leur JJ (Nbre de JAJ + Nbre de matchs), le contrôle est effectué en fin de saison par la CTA.
- septembre 2020 : le pôle Juge Arbitre est opérationnel
- mai 2021 : le groupe des juges arbitres (indépendant) est identifié, la gestion de ce groupe est assurée par la CTA.

Ce dernier point n'est pas la priorité de la CCA qui axe principalement son action sur la formation et les juges arbitres jeunes.

- ☞ Frédéric Badin demande si les arbitres seront indépendants à partir de 2021.
- ☞ *Ce n'est pas obligatoire car ce n'est pas une priorité, mais si on peut le faire en fonction de notre avancé sur le terrain on le fera mais ce sera à voir.*
- ☞ Frédéric Badin demande dans ce cas pour qui compteront les arbitrages de ces arbitres quand ils interviendront dans le département.
- ☞ *Ce sera un problème surement de CMCD à débattre mais pour l'instant ce n'est pas l'urgence. La CTA en coopération avec la technique travaille actuellement sur le pôle formation ce qui occupe pleinement les équipes.*

● Commission de discipline (Claude Sélaquet)

- ☞ Jean Pierre Chataigner s'interroge sur le courriel de Claude Sélaquet demandant aux présidents des commissions départementales la liste de leurs membres pour les faire valider par la ligue et, par conséquent la ligue pourrait-elle récuser un membre ?
- ☞ *C'est un calage administratif afin, notamment, d'éviter de se faire casser par le jury d'appel pour un membre non validé, mais cela ne remet pas en cause la convention passée entre le territoire et les comités quant au traitement de la discipline.*
- ◆ Georges Potard, en l'absence de Claude Sélaquet excusé, demande au Conseil la validation de :

• commission territoriale de discipline :

| | |
|----------------------|------------------------------|
| Claude Sélaquet | Président |
| Philippe Vallet | Vice-Président / Instructeur |
| Jean-Claude Agosti | Procureur |
| Josiane Barbeau | Membre |
| Patrick Couillet | Instructeur |
| Elodie Deniges | Membre |
| Robert Dujardin | Procureur |
| Philippe Grandvallet | Membre |
| Bruno Jacquart | Membre / Instructeur |
| Florence Jacquart | Membre |
| Celine Lafois | Membre |
| Jean Laterrot | Membre |
| Sliman Mameri | Membre |
| Djamel Ouahbrache | Membre / Instructeur |
| Manuel Pereira | Membre / Instructeur |
| Claude Poirot | Membre |
| Pierre Porcher | Instructeur |
| Clément Raingeard | Instructeur |
| Felicia Richol | Membre |
| Michele Richol | Membre |
| Serge Seveste | Membre |

Secrétariat : Pascal Guille

☞ *Liste validée à l'unanimité*

• sous-commission de discipline de la Seine-et-Marne :

Dominique Beaumont
 Nicolas Berthaux
 Stéphane Boullerot
 Michel Claudin
 Aurélie Dhennequin
 Karine Dominguez
 Marie-Françoise Garcia

Christophe Goron
Tahar Houamed
Frédéric Massare
Richard Rose

➤ Liste validée à l'unanimité

• **sous-commission de discipline du Val-d'Oise :**

| | |
|----------------------|------------------------------|
| Pascal Coclet | Président |
| Damien Blanchet | Vice-Président / Instructeur |
| Olivier Buy | Membre / Instructeur |
| Patrick Cohen-Skalli | Membre |
| Sylvie Delhomme | Membre |
| Odette Esteves | Membre |
| Pascal Guille | Membre / Instructeur |
| Jean-Pierre Iriarte | Membre / Instructeur |
| Dominique Jarrigeon | Procureur |
| Max Journé | Instructeur |
| Michel Laurent | Procureur / président CDHBVO |
| Patricia Leroux | Membre |
| Christian Padoy | Membre / Instructeur |
| Laetitia Papineau | Membre |
| Maurice Rousseau | Membre |
| Thomas Vonlanthen | Membre |

➤ Liste validée à l'unanimité

• **Commission technique (Jean-Michel Germain)**

◆ Activité détection :

- o Nouvelle formule des inter-comités avec un tour régional à 2 poules de 4 (formule championnat sur 3 journées, puis finalités de classement entre les deux poules pour la dernière journée). Le classement sera donné au plus tard le 18 février (la date a été avancée d'une semaine pour satisfaire à la demande de la FFHandball).

La première journée se fait à Eaubonne pour les 2 poules masculines et féminines, en ouverture du tournoi Pierre-Tiby.

Ce sera la première participation du cadre technique de l'arbitrage et les 8 binômes présentés seront bien sélectionnés et bien formés.

Pour répondre à des questions préalables, Jean-Michel Germain précise que pour le suivi des JAJ, 1 suiveur indemnisé pour les deux matchs est suffisant et si c'est une action de formation de suiveurs qui est mise en place c'est gratuit.

- o Détection inter-ligues sur 1 seul tour final :

Pour la ligue, 2 collectifs A et B pour les garçons comme pour les filles. Lors du prochain stage, du 30 octobre au 4 novembre, 32 filles et 36 garçons vont se succéder à Eaubonne.

Les CTS seront utilisés. Pour les collectifs féminins, 2 entraîneurs ; pour les collectifs masculins, 3 entraîneurs.

Pour les stages qui vont être organisés, il va falloir compléter le contenu des valises médicales, revoir et compléter les matériels et équipements, recenser les matériels existants et déterminer la couleur pour l'Île-de-France.

- ◆ Par ailleurs, pendant le Pierre-Tiby, stage de formation d'entraîneurs animé par le CTS au SDIS de Saint-Brice.

• **Commission des statuts et règlements (Marie-José Gaudet)**

- ◆ Homologation des salles : depuis le mois d'août, homologation de 8 salles souvent dans l'urgence.

- ◆ Le problème des sur classements 2003 sera abordé en bureau directeur.

- ◆ Pour la CMCD, quelques questions de clubs (3) sur l'arbitrage.

Après étude une dizaine de clubs seraient concernés par l'application de la CMCD.

Un premier état sera fait courant novembre et adressé à tous les clubs qui devront faire remonter à la commission toutes les anomalies constatées.

• **Commission communication (Isabelle Pénafiel)**

- ◆ Site de la ligue

o N'avance plus trop actuellement car il manque encore les infos des commissions (arbitrage, médicale ou statuts et règlements), notamment leur composition, leur règlements et documents *ad hoc*.

o Les comités doivent signaler les nouveaux clubs.

o Demande du Courbevoie HB qui souhaiterait que puisse être chargé le calendrier des matchs et des résultats sans avoir à consulter l'ensemble des championnats.

↳ Cette demande sera étudiée avec la FFHandball car elle nécessite la mise en place d'un module spécial sur Gest'hand.

- ◆ Possibilité est donnée aux comités qui n'ont pas d'agence de communication de recourir à la commission pour faire des communiqués de presse lors d'un événement.
- ◆ Chaîne « Youtube » :
 - o Les clubs peuvent faire parvenir les documents, il n'est pas possible à la commission d'aller dans tous les clubs chercher matière.
 - o Une demande de « reporters » a été lancée sur Facebook.
 - o Un projet de présentation une fois par mois, dans le cadre de la féminisation, d'un portrait de handballeuse, que ce soit une joueuse, une arbitre ou une dirigeante, est en cours.

● **Commission développement (Nathalie Lassalle)**

- ◆ Euro féminin 2018
 - o Projet de mise en place d'actions périphériques avec pour buts :
 - l'augmentation nombre de licenciées, de pratiquantes, pratiquants,
 - l'amélioration du niveau de jeu dans les clubs et le PPF,
 - la mise en place d'actions dans le milieu scolaire en passant par les clubs et comités,
 - le développement des nouvelles pratiques hand à 4, handfit, etc.
 - la mobilisation les services jeunesse des communes pour pénétrer les QPV,
 - la mobilisation des clubs en mettant en place une coupe moins de 13 voire moins de 11.
- ◆ Utilisation du service civique : renseignements et dossiers auprès de Béatrice Cosnard.

● **Projet sportif territorial concerté PSTC (Daniel Deherme)**

À propos du projet territorial, l'objectif stratégique est de mettre en œuvre des moyens pertinents au service du développement du handball francilien quantitativement et qualitativement.

La stratégie est développée sur plusieurs axes :

- le cœur de métier (c'est le fonctionnement, le régalié avec les CA et les commissions).
- l'administration, la gestion, les finances, la gouvernance.
- le développement conjuguant l'équipe technique régionale, les commissions techniques départementales, les commissions de développement régionales et départementales, où s'activent les salariés des ligues et des comités, les CTS, les élus de la ligue et des comités.

On passe d'un fonctionnement cloisonné à une organisation du partage des objectifs, des actions et des moyens.

Les éléments sont en cours de construction et trouveront leur aboutissement en décembre prochain par la présentation et la négociation de notre plan d'actions à la fédération d'une part et à la direction régionale d'autre part.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16:00.




Georges POTARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général